



14 jours calendaires rétractation malgré acceptation travaux

Par **wood**, le **08/09/2010** à **16:10**

Bonjour, Merci de prendre le temps de lire mes soucis

Mr Christophe L

je suis désespéré, nous avons un projet de faire monter des panneaux photovoltaïque. Un commercial "charmant" nous vend un contrat, onduleur 20 ans, 2880 kw2 à 18 500 € jusque là, rien de gênant. Nous faisons un prêt qu'il nous vendra auprès de Solféa.

Nous partons en vacances en lui précisant notre retour dans 15 jours. Il nous contacte ainsi que la secrétaire pour demander de renvoyer les papiers pour Solféa qu'ils n'ont pas reçu (il y avait une erreur de date de naissance). Je leur explique que nous le ferons à notre retour, le 3 août envoi des documents. Il nous rappelle pour demander de mettre les panneaux dès notre retour de vacances et se sera chose faite et terminé le 3 août 2010. Nous devons faire une visite de maison à leur actif, rien ! Je signe la fin des travaux, erreur de ma part en lui faisant confiance et avec toujours sans attendre la possibilité de me rétracter dans les 14 la possibilité de me rétracter suivant les 14 jours calendaires.

Ne voyant pas venir tout les soucis suivant:

1 L'artisan a peine arrivé le premier jour rentre dans la maison sans demander, on le retrouve dans la maison, se sert de l'eau, débranche des prises sans rebrancher (heureusement le sèche linge et pas le congé). Ensuite mon terrain sert de cendrier de poubelle pour ces plastique.

Il allume un hallogène mais ne s'en sert pas.

Onduleur mis en place différent du contrat

Pirise de terre qui sort en 6 mm 2 pour aller sur du 1.5 mm2 sans être sur de mon installation.

Le pire était à venir : 5 fuites d'eau!!! trois jours après une qui coule sur l'onduleur, 3 moins grave qui mouille les lites et la plus important transperce pour goûter dans la chambre de mes enfants. Une ardoise restée sur les panneaux et une ardoise manquante.

Il viendra à deux reprises sans arriver à régler le problème de fuite.

Entre temps, il verra un collègue et lui vendra le même contrat à 16 000 € soit 3500 € de moins que le mien, lui montrera ma maison en photo et lui demandera de ne surtout pas parler du montant de son contrat... on arriva à négocier 500 puis 1800 puis 3500 € de geste commercial par email mais rien de concret puisque prêt de 18500 € Que j'ai annulé logiquement en attente de confirmation qu'ils vont bien prendre en compte les 14 jours calendaires. Il dit que nous ne parlons que d'argent mais ne veut revoir le contrat avec nouvel onduleur, certificat garantie 20 an.

Merçi de m'apporter votre aide. port : 0646415026